CALVERIE, E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Magellan et Hancock, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 281; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 180 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 (propriété de plantation); le dit lot No. 6 mesure 1 arpent de face à la rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, (propriété de plantation), le dit lot No. 3 mesure 2 arpents de face en arrière de la propriété des Etats Unis sur 25 arpents de profondeur.

CHARLES, FRANCIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue deuxième division, désigné comme lot No. 9; le dit lot No. 9 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

CERES, SUCCESSION DE J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, (Tunisburg) désigné comme le demi ilet No. 19; le dit demi ilet No. 19 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 319 pieds de profondeur.

COLEMAN, ELSEY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 22 mesure 22 pieds de face à la rue Bouny sur 127 pieds de profondeur.

COOPER, M. ET L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison, Monroe et Homer, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 154, le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Newton sur 159 pieds de profondeur.

CORBIN, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face sur le Chemin Public (Leesburg) adjoignant la plantation Trepagnier, sur 126 pieds de profondeur.

COX, ABRAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 59, le dit lot No. 59 mesure 59 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

COOPER, NANCY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci, propriété vendue par Dr. P. A. Puisson, désigné comme lot No. 2, le dit lot No. 2 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, JEREMIAH B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Orléans, Chemin Public et Odéon, (Tunisburg) désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 1, les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Homer et Orléans et mesurent 58 pieds de face à la rue Homer sur 115 pieds de profondeur.

CURREN, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Eveline, Washington et Eliza désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 10, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Webster et Eveline et mesurent 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 188, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

COOPER, ISAAC—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Socrates, Lapeyrouse et Monroe, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Franklin et Socrates, et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

CRANE, VEUVE J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Seguin, Peter et Bouny, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Alix et Seguin et mesure [illegible] pieds de face à la rue Alix sur 127 pieds de profondeur.

CLARK, ALFRED—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Seguin, Peter et Bouny, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Alix sur 127 pieds de profondeur.

CAHILL, EDW.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Seguin, Patterson et Bouny, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 10, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Villere et Seguin et mesure 31 pieds de face à la rue Villere sur 117 pieds de profondeur.

CAHILL, EDW.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Vallette, Olivier et Eliza, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 81, les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 57 pieds 4 pouces de face à la rue Alix, sur une profondeur de 103 pieds d'un coté et 105 de l'autre coté.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $6 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Eliza désignés comme lots Nos. 3 à 7 de l'ilet No. 97; les dits lots No. 3 à 7 mesurent 155 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Lapeyrouse, Odéon et Orléans, désigné comme l'ilet No. 8 (Tunisburg), le dit ilet No. 8 mesure 286 pieds sur 319 pieds.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...$1 00
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lapeyrouse, Socrates, Odéon et Orléans, désigné comme un demi de l'ilet No. 11; le dit demi de l'ilet No. 11 mesure 153 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 159 pieds de profondeur.

CRANE, JOHN F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Thayer et Peter, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 47, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 56 pieds de face à la rue Pacifique sur 120 pieds de profondeur.

CARERAS, EMILE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Webster sur 136 pieds de profondeur.

CAZERAS, MME—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Chesnut, Alix et Eliza, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 80; le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds de profondeur.

CARERAS, MME C. A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Elmire, Pacifique et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 114; le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

CHANNING, SUC. J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 81, le dit lot No. 26 mesure [illegible] pieds de face à la rue Valette sur 128 pieds de profondeur.

CHANNING, SUC. J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $12 50
Partie de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Market, Pacifique et Eveline, désignée comme une partie des lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 114; la dite partie des lots Nos. 16, 17 et 18 mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

CRAIG, MME A. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$3 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Bouny, Seguin et Eliza, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 85; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

CRANE, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Jackson et Market, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 128; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

CARTER, THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

CARR, VEUVE JESSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Madison et De Armas, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 186, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

CAMUS, ALPH.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans (propriété de plantation adjoignant Leesburg), désigné comme lot No. 23, le dit lot No. 23 mesure 5 arpents de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désignés comme lots Nos. 16 à 19, les dits lots Nos. 16 à 19 mesurent, chaque, 45 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus bornée par le Chemin Public au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désignés comme lots Nos. 23, 24 et 25, les dits lots Nos. 23, 24 et 25 mesurent 154 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désignés comme lots Nos. 28 à 41, les dits lots Nos. 28 à 41 mesurent 602 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus bornée par le Chemin Public au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5 désigné comme lot No. 48, le dit lot No. 48 mesure 45 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public, au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désignés comme lots Nos. 50 à 53, les dits lots Nos. 50 à 53 mesurent 19[illegible] pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornés par le Chemin Public, au-dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du Nos. 5, désignés comme lots Nos. 58 à 59; les dits lots No. 58 à 59 mesurent 96 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Vingt-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public, au dessus par les terres de Marais, et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5 désignés comme lots Nos. 61 à 87, les dits lots Nos. 61 à 87 mesurent 1276 pieds de face au chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAMUS, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public, au dessus par les terres de marais, et au dessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désignés comme lots Nos. 91 à 101, les dits lots Nos. 91 à 101 mesurent 528 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à......$2 0[illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Newton, le Chemin Public, les rues Orléans et Londres, désignés comme lots Nos. 28 à 32 de l'ilet No. 2 Tunisburg; les dits lots Nos. 28 à 32 mesurent 145 pieds de face à la rue Newton sur 115 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Newton, Homer, Orléans et Odéon, désigné comme l'ilet No. 3 Tunisburg, le dit ilet No. No. 3 mesure 296 pieds sur 343 pieds.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Newton, Decatur, Orléans et Odéon, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 4 Tunisburg, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Decatur, Orléans et Odéon, désignés comme lots No. 7 et 8 de l'ilet No. 4, Tunisburg, les dits lots No. 7 et 8 mesurent 62 pieds 6 pouces de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$1 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Decatur, Newton et Odéon, désignés comme lots Nos. 12 à 16 de l'ilet No. 4, Tunisburg, les dits lots Nos. 12 à 16 forment l'encoignure des rues Orléans et Decatur et mesurent 153 pieds 5 pouces de face à rue Orléans sur 132 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 80
[illegible] certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Odéon, Newton et Orléans, désignés comme lots Nos. 17 à 24 de l'ilet No. 4, Tunisburg; les dits lots Nos. 17 à 24 forment l'encoignure des rues Decatur et Odéon et mesurent 281 pieds de face à la rue Decatur sur 132 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Odéon, Decatur, Newton et Orléans, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 4, Tunisburg; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Odéon sur 171 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, Decatur, Newton et Orléans, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 4, Tunisburg, le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Odéon sur 171 pieds de profondeur.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 45c
[illegible] certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Odéon et Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 7, Tunisburg.

CAZAMBON, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, DeArmas, Decatur et Orléans, désignés comme lots Nos. 10 à 26 de l'ilet No. 7, Tunisburg.

CHARLES, ISIDORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci, propriété vendue par Dr. R. Puissan, désigné comme lot No. 5, le dit lot No. 5 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

CRANE, EDW.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Alix, Peter, Barthélemy et Seguin, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

CLAISSIE, FRANCISCA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, demi division désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 41 mesure 1 arpent de face sur le Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

CHIPOT, JOS. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $17 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Olivier, Valette et Delaronde, désignés comme lots Nos. 13, 14 et 15 de l'ilet No. 30, les dits lots Nos. 13, 14 et 15 mesurent 72 pieds 4 pouces de face à la rue Patterson sur 8[illegible] pieds de profondeur.

CHIPOT, JOS. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Patterson, Valette, Olivier et Delaronde, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 30, les dits lots Nos. 16 et 17 forment l'encoignure des rues Patterson et Valette et mesurent 51 pieds de face à la rue Patterson et 59 pieds à l'arrière sur une profondeur de 109 pieds d'un coté et [illegible] de l'autre coté.

CHIPOT, JOS. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Valette, Olivier et Patterson, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 30, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Delaronde et Valette et mesurent 51 pieds de face à la rue Delaronde sur 93 pieds de profondeur.

CHIPOT, JOSEPH H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $15
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Valette, Chesnut et Peter, désignée comme partie du lot No. 1 de l'ilet No. 31, la dite partie du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Patterson et Valette, et mesure [illegible] de face à la rue Patterson sur [illegible] pieds 11 pouces de profondeur.

CHRISTY, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 77, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Atlantique sur [illegible] pieds de profondeur.

COLLINS, MLLE MARGARET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Peter, Poudrière et Bouny, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 6, le dit lot No. 17 mesure [illegible] pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

COYCOURA, N. A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........$5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Peter, Alix et Seguin désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 16, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Barthélemy sur 165 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $4 00
Trois quarts d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Lavergne, Delaronde et Barthélemy, désigné comme trois quarts du lot No. 4 de l'ilet No. 19, le dit trois quarts du lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Villere sur 128 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........$12 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Patterson, Lavergne et Barthélemy, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'ilet No 20 le dit lot No. 1 mesure 106 pieds de face à la rue Villere et 100 pieds à l'arrière sur une profondeur de 64 pieds d'un coté et 74 pieds de l'autre coté, le lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Villere et 37 pieds à l'arrière sur une profondeur de 159 pieds d'un coté et 146 pieds de l'autre coté.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Peter, Alix et Verret, désignée comme partie des lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 25, la dite partie des lots Nos. 4 et 5 mesure 31 pieds de face à la rue Olivier sur 126 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Peter, Olivier et Valette, désigné comme un demi du lot No. 15 de l'ilet No. 32, le dit demi du lot No. 15 mesure 15 pieds de face à la rue Alix sur 114 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $6 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Pacifique, Thayer et Atlantique, désignés comme lots Nos. 6 à 9 de l'ilet No. 46, les dits lots Nos. 6 à 9 forment l'encoignure des rues Patterson et Pacifique et mesurent 109 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 174 pieds d'un coté et 165 pieds de l'autre coté.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........$3 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Alix, Pacifique et Eliza, désignés comme lots Nos. 1 à 6 de l'ilet No. 77, les dits lots Nos. 1 à 6 forment l'encoignure des rues Atlantique et Alix et mesurent 189 pieds de face à la rue Atlantique sur 124 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Alix, Atlantique et Eliza, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'ilet No. 77, les dits lots Nos. 21 à 24 forment l'encoignure des rues Pacifique et Alix et mesurent 126 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Alix, Peter et Olivier, désignés comme lots Nos. 16 à 17 de l'ilet No. 32, les dits lots Nos. 16 à 17 forment l'encoignure des rues Valette et Alix et mesurent 57 pieds de face à la rue Valette sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 104 pieds de l'autre coté.

COGAN, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Seguin, Barthélemy et Villeré, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 13; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 66 pieds de face à la rue Patterson sur 114 pieds de profondeur.

COGAN, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Seguin, Barthélemy et Villeré, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 13; le dit lot No. 8 mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

COGAN, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Barthélemy et Villeré, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 19, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Lavergne sur 160 pieds de profondeur.

COGAN, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Verret, Lavergne et Villeré, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 23, les dits lots Nos. 12 et 13 forment l'encoignure des rues Delaronde et Verret, et mesurent 61 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 72 pieds d'un coté et 117 pieds de l'autre coté.

COGAN, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Verret, Lavergne et Villeré, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 23, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 117 pieds d'un coté et 116 pieds de l'autre coté.

COURTNEY, PATRICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Valette, Peter, Olivier et Delaronde, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 31, les dits lots Nos. 17 et 18 forment l'encoignure des rues Valette et Peter et mesurent 57 pieds de face à la rue Valette sur profondeur de 106 pieds d'un coté et 111 pieds de l'autre coté.

CORBET, MME JAS. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Peter, Olivier et Delaronde désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 31, les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

CONNORS, MME CATHERINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Peter, Elmire et Alix, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 4[illegible], le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la rue Chesnut sur 1[illegible]0 pieds de profondeur.

CONNELL, VEUVE B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Alix, Eliza et [illegible] désigné comme un demi du No. 1 de l'ilet No. [illegible], le dit demi du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Pacifique et Alix et mesure [illegible] pieds de face à la rue Pacifique sur 62 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 60, le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Webster sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 60, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 63 pieds 2 pouces de face à la rue Webster sur 136 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Webster, Alix, Washington et Peter, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 60, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Webster et Alix, et mesure 31 pieds de face à la rue Webster sur 136 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Webster, Patterson, Washington et Rivière, désigné comme l'ilet No. 62 (batture), le dit ilet No. 62 mesure [illegible] pieds sur 170 pieds.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...... [illegible]
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Paterson, Washington et Peter désignés comme lots Nos 4 à 6 de l'ilet No. 61, les dits lots Nos. 4 à 6 mesurent 101 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 114 pieds d'un coté et 105 pieds de l'autre coté.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Eveline, Eliza et Webster, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 102, le dit lot No. 20 mesure [illegible] pieds de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $4 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Eveline, Market et Hendee, désigné comme l'ilet No. 105, le dit ilet No. 105 mesure 236 pieds sur 2[illegible] pieds.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Washington, Jackson, Market et Hendee, désigné comme un demi de l'ilet No. 1[illegible]4, le dit demi de l'ilet No. 1[illegible]4 mesure 300 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hendee, Jackson, Homer et Washington, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 139, les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$1 50
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Jackson, Homer et Webster, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 140, les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Washington sur 119 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...$3 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Hendee, Peter et Alix, désignés comme lots Nos. 2 à 7 de l'ilet No. 65, les dits lots No. 2 à 7 mesurent 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Alix, Peter et Hendee, désignés comme lots Nos. 9 à 12 de l'ilet No. 67, les dits lots Nos. 9 à 12 forment l'encoignure des rues Washington et Alix, et mesurent 32 pieds de face à la rue Washington sur 124 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........$3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hendee, Alix, Eliza et Washington, désignés comme lots Nos. 15 à 24 de l'ilet No. 72, les dits lots Nos. 15 à 24 mesurent 379 pieds de face à la rue Hendee sur 123 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Alix, Eliza et Webster, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 73, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 63 pieds de face à la rue Washington sur 121 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ...$3 [illegible]
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Alix, Eliza et Webster, désignés comme lots Nos. 13 à 19 de l'ilet No. 102, les dits lots Nos. 13 à 19 forment l'encoignure des rues Washington et Eveline, et mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Hendee, Decatur et Newton, désigné comme l'ilet No. 171, le dit ilet No. 171 mesure 322 pieds sur 251 pieds.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Decatur et De Armas, désignés comme lots Nos. 1 à 11 de l'ilet No. 167, les dits lots Nos. 1 à 11 mesurent 322 pieds de face à la rue Webster sur 117 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hendee, Washington, Lapeyrouse et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 203, les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Hendee sur 117 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Hendee, Decatur et De Armas, désignés comme les lots Nos. 1 à 11 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 à 11 mesurent 322 pieds de face sur la rue Washington sur 118 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Lapeyrouse et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 204, les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Washington sur 116 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ... $2 00
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Webster, Hendee, Lapeyrouse et Marais, désignés comme lot No. 234, un demi des ilets Nos. 259, 260, 265 et 266.

COYLE, WM. O.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Market, Eliza, Poudrière et Church, désignée comme partie du lot No. 2 de l'ilet No. 89, la dite partie du lot No. 2 forme l'encoignure des rues Market et Eliza et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Market sur 114 pieds de profondeur.

COUCOUILLE, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 146, le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Valette sur 128 pieds de profondeur.

CONNOR & CO., VVE S.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Valette, Homer et Verret, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 148, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rue Jackson et Valette et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

COOPER, JOHN ET C. WILLIAMS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Socrates, Lapeyrouse, Monroe et Franklin désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue Socrates sur 120 pieds de profondeur.

COQUET, PEDRO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Homer et Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 1 forme l'encoignure du Chemin Public et la rue Odéon et mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 91 pieds de profondeur, le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 178 pieds de profondeur.

COQUET, PEDRO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Odéon, Chemin Public, Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 25 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 25 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

[illegible], MME THADEUS P.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Peter et Alix, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 48, le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur [illegible] pieds [illegible] pouces de profondeur.

COLLINS, MLLE REBECCA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur [illegible] pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Bouny, Seguin et Alix, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

CRUANAS, AUGUSTINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Olivier, Valette et Delaronde, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 30 le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Patterson et Olivier et mesure 23 pieds de face à la rue Patterson sur 25 pieds de profondeur.

CURRY, VEUVE AUG.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $3 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues De Armas, Decatur, Madison et Monroe, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 18[illegible], les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue De Armas sur 128 pieds de profondeur, le lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue De Armas sur 160 pieds de profondeur.

CULBERT, ANN ET N. SMITH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Socrates, Lapeyrouse, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 11 mesure 40 pieds de face à la rue Socrates sur 128 pieds de profondeur.

COYNE, P.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Market et Eveline, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 114, le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur.

COQUET, PEDRO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, Chemin Public, Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 26 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 26 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

COQUET, PEDRO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, Chemin Public, Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 27 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 27 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

COQUET, PEDRO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, Chemin Public, Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 28 de l'ilet No 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 28 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DAVIS, H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Homer, Elmire et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 145, le dit lot No. [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 121 pieds de profondeur.

DANIELS, WM. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, désignés comme lots Nos. 18 à 20 de l'ilet No. 145, les dits lots Nos. 18 à 20 forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, MLLE J. O.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Eliza, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DERENSBURG, VICTOR, SR.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Eliza, Poudrière et Alix, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 86, les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue Bouny sur 125 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur [illegible] pieds de profondeur.

DELSWORTH, VEUVE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 [illegible]
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et Newton, désignée comme partie des lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. [illegible], la dite partie des lots Nos. 5 et 6 forme l'encoignure des rues Madison et Decatur et mesure [illegible] pieds de face à la rue Madison sur 7[illegible] pieds de profondeur.

DENNIS, R. ET W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et De Armas, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 186, le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

DELCAZAL, DELMAR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 75
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme un demi du lot No. 29, le dit demi du lot No. 29 mesure un demi arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DELCAZAL, DELMAR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 75
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public des terres de Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme un demi du lot No. 29, le dit demi du lot No. 29 mesure un demi arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DE BOUCHEL, O. ET N.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par la Rivière Mississippi, batture, Propriété Camus désignée par le No. 5, la dite portion de terre mesure un arpent de face à la Rivière Mississippi.

DIAMOND, JASPER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Monroe et Franklin, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 187, les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 9[illegible] pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

DONNEGAN, THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $6 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Peter, Pacifique et Alix, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 41, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 6[illegible] pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Church, Poudrière et Alix, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 87, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Eliza sur 130 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain ilet de terre (triangle), ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Socrates, Ptolémée, Hancock et Valette désigné comme l'ilet No. 243.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain ilet et triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Hancock, Valette, Magellan et Bringier, désignés comme ilet et triangle Nos. 282 et 283.

DUPIERRE, JULES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Verret, Franklin, Newton et Homer désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 156, le dit lot No. 8 mesure 81 pieds de face à la rue Verret sur 94 pieds de profondeur.

DUPIERRE, JULES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $1 75
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Newton, Verret, Franklin et Homer, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 156, le dit lot No. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Newton et Verret et mesurent 81 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

DUVERGE, ADELAIDE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Partie de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, De Armas, Jefferson et Madison, désignée comme une partie des lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 216, la dite partie des lots Nos. 17 à 20 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

DASSINGER, MME JULIUS N.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Delaronde, Villere et Lavergne, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 19, le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

DANIELS, FRANK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Olivier, Delaronde, Peter et Verret, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 26, le dit lot No. 26 mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Olivier sur 110 pieds de profondeur.

DANNENFELSER, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $12 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Delaronde, Peter et Verret, désigné comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 26, les dits lot Nos. 28 et 29 mesurent 62 pieds de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur.

DANNENFELSER, HENRY.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $10 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Olivier, Delaronde, Peter et Verret, désignés comme lots Nos. 30 et 31 de l'ilet No. 26, les dits lots Nos. 30 et 31 mesurent 62 pieds de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur.

DAVIS, HESTER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 157, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Valette sur [illegible] pieds de profondeur.

DRADEN, AUGUST—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

DABNEY, MARIA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désignés comme lots Nos. 51 et 52, les dits lots Nos. 51 et 52 mesurent 80 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

DELISLE, VEUVE CAROLINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Peter, Bouny et Delaronde, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Seguin sur 160 pieds de profondeur.

DERENSBURG, MME D. E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Peter, Alix et Seguin, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Barthélemy sur 132 pieds de profondeur.

DEGEAR, VEUVE CATHERINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Verret, Alix et Barthelemy, désigné comme lot No. 8 de l'ilet 17, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

DEGRUEY, ANTONIO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...$12 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Thayer, Le Boeuf, Alix et Eliza, désigné comme l'ilet No. 75, le dit ilet No. 75 mesure 279 pieds de face à la rue Thayer sur 268 pieds de profondeur.

DENNENHAUER, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Madison et De Armas, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 186, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Decatur et Monroe, et mesurent 64 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Monroe, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 151 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur [illegible] pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 127 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Homer, le Chemin Public et les rues Odéon et Orléans, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent [illegible] pieds 10 pouces de face à la rue Homer sur 25 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Odéon, le Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 25 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 25 mesure [illegible] pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à ....
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Odéon, Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 26 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 26 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Odéon, le Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 27 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 27 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Odéon, le Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 28 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 28 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE FUENTES, F. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 40c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Decatur et Newton, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 160, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 90 pieds de face à la rue Valette sur 69 pieds de profondeur.

DE BOUCHEL, O. ET VICTOR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Market, Jackson, Elmire et Pacifique, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 128, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 5[illegible] pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

DEBARTOLO, GUISSEPPE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Valette, Verret et Market, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 125, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jackson et Verret et mesure [illegible] pieds 5 pouces de face à la rue Jackson sur 102 pieds de profondeur d'un coté et 82 pieds de l'autre.

DINGER, THERESA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, [illegible] désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 9, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds 9 pouces de face à la rue Bouny sur 73 pieds 6 pouces de profondeur.

DICKEL, PHILIP—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 151, le dit lot No. 3 mesure 42 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

DOYLE, VEUVE JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Seguin, Bouny, Peter et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Seguin sur 127 pieds de profondeur.

DOYLE, JAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, [illegible], Peter et Alix, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 18 mesure [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Pacifique, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'ilet No. 46, les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 82 pieds de face à la rue Patterson traversant à Thayer sur 165 pieds de profondeur d'un coté et 178 pieds de l'autre coté.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Peter désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 51, le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Patterson sur 134 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Peter désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 51, le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Patterson sur 132 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $7 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Homer, Jackson, Atlantique et Peter désigné comme l'ilet No. 144, le dit ilet No. 144 mesure 322 pieds sur 247 pieds.

DONNELLY, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 73, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 123 pieds de profondeur.

DONNER, MICHAEL J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Eveline, Eliza et Elmire, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 97, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Pacifique et Eveline et mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

DONNER, PATRICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Eveline, Market et Verret, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 112, le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Atlantique et Eveline et mesure 29 pieds de face à la rue Atlantique sur 93 pieds de profondeur.

DOWLING, JAMES A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 15
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Valette, Eveline et Eliza, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 98, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

DUVIC, FRANCIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Seguin, Bouny et Patterson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 10, le dit lot No. 16 mesure [illegible] pieds de face à la rue Villere sur 117 pieds de profondeur.

DUVERGE, HERITIERS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $12 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Patterson, Rivière, Seguin et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 12, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Patterson traversant à la rue Rivière, sur [illegible] pieds de profondeur.

DURNIN, VEUVE M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $3 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Villere et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 19, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

DUPLESIER, FRANK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public, [illegible] désigné comme lot No. 36 le dit lot No. 36 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

DUCONGE, F. P.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public, Propriété Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 30, le dit lot No. 30 mesure 1 arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DWYER, MARTIN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Barthélemy, Alix et Seguin désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Peter et Barthélemy et mesure 33 pieds de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

EVANS, MME CHAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 157, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 114 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 1[illegible]0 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1, Tunisburg, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 174 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 141 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 139 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Orléans, Odéon et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 11 forme l'encoignure du Chemin Public et la rue Orléans et mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 123 pieds de profondeur.

EVERETTE, HENRIETTA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chestnut, De Armas, Valette et Decatur, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 190, les lots Nos. 12 à 15 forment l'encoignure des rues Chestnut et De Armas et mesurent 129 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Chestnut sur 138 pieds de profondeur, les lots Nos. 18 à 21 forment l'encoignure des rues Chestnut et Decatur et mesurent 129 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Decatur sur 129 pieds de profondeur.